

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



UN LIBRARY

NOV 20 1980

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/C.5/35/23/Add.1/Corr.1
18 novembre 1980

ANGLAIS, CHINOIS, ESPAGNOL,
FRANCAIS ET RUSSE SEULEMENT



Trente-cinquième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 91 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Montants estimatifs révisés comme suite aux décisions prises par
le Conseil économique et social à ses première et seconde sessions
ordinaires de 1980

Deuxième partie

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Page 11, paragraphe 31

Remplacer le texte actuel par le texte suivant :

31. L'effet de la proposition tendant à créer un poste P-2 et quatre postes d'agent local supplémentaires sur l'ensemble du Bureau de Port of Spain est indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau 2

	<u>Adminis- trateur général (D-1)</u>	<u>Adminis- trateur hors classe (P-5)</u>	<u>Adminis- trateur de 1ère classe (P-4)</u>	<u>Adminis- trateur de 2ème classe (P-3)</u>	<u>Administrateur adjoint de 1ère ou de 2ème classe (P-2/1)</u>	<u>Agent local</u>	<u>Total</u>
Postes permanents actuels (budget ordinaire)	1	1	6	2	4 <u>a/</u>	18 <u>b/</u>	32
Nouveaux postes proposés	-	-	-	-	1	4	5
Postes financés par des fonds extra- budgétaires	-	2	3	1	1	12	19
Total	1	3	9	3	6	34	56

a/ Y compris un poste P-2 transféré de Santiago.

b/ Y compris deux postes d'agent local transférés de Santiago.

Si la création des cinq postes d'agent local est approuvée, il faudra également majorer le crédit ouvert au chapitre 31 (Contributions du personnel) de 9 600 dollars, montant qui sera compensé par un montant équivalent au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).